



INFORMATIONS VERNIER

Edité par l'Administration Municipale

Août 1992

Grande secousse dans notre République

L'ECOLE GENEVOISE CHANGE ... SON HORAIRE !

Le «sacro-saint» jeudi devient mercredi, il faut changer son habitude de penser...

La pause de midi est raccourcie, le temps libre après l'école s'allonge...

Pour la Commune de Vernier, ville suburbaine avec ses nombreux enfants d'origines et de milieux différents, c'est un changement.

Comment apprendre et donner à tous ces enfants la possibilité de gérer ce nouveau temps libre?

Afin de relever ce défi pour la rentrée 92/93, plusieurs séances sont organisées par la commune avec les différents partenaires (inspectrices - enseignants - ecclésiastiques - parascolaires - ludothèques - animateurs - sociétés sportives - associations de parents...) qui donnent de leur temps aux enfants.

Discussions, réflexions, préoccupations, questions, remarques pour aboutir à des séances par quartiers:

Vernier/Village - Avanchets - Balexert/Châtelaine - Aïre/Lignon/Libellules

Ces réunions ont pour but d'une part la concertation entre les divers partenaires et d'autre part la création de 4 groupes de coordination qui poursuivront leur réflexion l'année scolaire prochaine.

Chacun a mis de son temps et de son énergie dans le seul but :

les enfants, leur bien-être.

L'horaire scolaire, un changement, oui, mais en cette période tumultueuse, ce bouleversement de nos habitudes a permis à toutes et à tous de sortir un peu de soi, de rencontrer les autres, d'échanger et de recréer le début d'une nouvelle solidarité.

Les autorités de Vernier remercient toutes les personnes qui oeuvrent, par leur participation active, à la mise en place de toutes ces activités pour les enfants et qui ont permis l'élaboration de ce catalogue. Elles espèrent que parents et enfants trouveront ce qu'ils désirent afin d'organiser et de profiter au mieux de ce nouveau temps libre.

Bonne rentrée scolaire.

Le Maire
Gabrielle FALQUET

Sommaire

Pages blanches :

L'école genevoise change son horaire

Pages vertes :

Nouvelles communales

Pages jaunes :

Entreprises, commerçants et artisans spécialisés à votre service, à proximité de votre domicile.

Journal tiré à 14'000 exemplaires

Prochain numéro :

25 septembre 1992

Nouvel horaire scolaire

Dès la prochaine rentrée des classes, fixée au **lundi 24 août 1992**, les élèves des écoles primaires genevoises auront un nouvel horaire scolaire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Congé le mercredi entier
- Prise en charge harmonisée de la 1E à la 6P
- Congé un samedi matin sur deux
- Temps d'enseignement identique à celui de l'ancien horaire.

Dans toutes les écoles de Vernier, les **enfants** pourront être **accueillis** en classes **de 7h55 à 11h45 et de 13h45 à 15h35**.

Au début de matinée et d'après-midi, des moments d'accueil seront réservés pour les plus jeunes enfants.

Ainsi que c'était le cas jusqu'à ce jour: le personnel surveillant des **Restaurants scolaires** prendra les enfants en charge pendant la pause de midi. Les **Activités surveillées** (de 15h35 à 17h30) seront à disposition des élèves de 1E à 3P.

Les **Etudes surveillées** accueilleront les enfants de 4P à 6P ayant besoin d'être aidés pour faire leurs devoirs.

La mise en place de ce nouvel horaire a été décidée pour répondre aux associations de parents d'élèves qui demandaient, depuis longtemps, que les enfants aient congé le samedi matin et terminent plus tôt leurs journées d'écolier. Souhaitons que chaque enfant puisse bénéficier de ce changement dans les meilleures conditions possibles pour son développement et son épanouissement!

Muriel HERNOT
Eliane ROCHAT
Inspectrices de l'Enseignement primaire pour les écoles de la Commune de Vernier

le matin

1E-2E-1P

7h55 Accueil

8h55 Début des leçons

11h45 Sortie

2P-3P

7h55 Accueil

8h20 Début des leçons

11h45 Sortie

4P-5P-6P

7h55 Entrée et début des leçons

11h45 Sortie

Le samedi d'école, la sortie est fixée à 11h00

l'après-midi

1E-2E-1P

13h45 Accueil

14h35 Début des leçons

15h35 Sortie

2P-3P

13h45 Entrée et début des leçons

15h35 Sortie

4P-5P-6P

13h45 Entrée et début des leçons

15h35 Sortie

Caractéristiques de cet horaire :

- Congé le mercredi entier
- Temps d'enseignement identique à celui de l'ancien horaire
- Prise en charge des élèves harmonisée de la 1E à la 6P
- Congé un samedi sur deux.

Le calendrier des **samedis d'école** sera le suivant

29 août 1992	5 décembre 1992	27 mars 1993
12 septembre 1992	19 décembre 1992	24 avril 1993
26 septembre 1992	16 janvier 1993	8 mai 1993
10 octobre 1992	30 janvier 1993	22 mai 1993
7 novembre 1992	27 février 1993	5 juin 1993
21 novembre 1992	13 mars 1993	19 juin 1993
		3 juillet 1993

Les activités parascolaires

Pour la Commune de Vernier, les activités parascolaires de l'enseignement primaire occupent une quarantaine de personnes à midi et une trentaine après la journée scolaire. Une douzaine d'animatrices, tel est leur nouveau titre, travaillent à midi et le soir.

Il est nécessaire de rappeler que ce service rendu aux familles a toujours eu un caractère facultatif, contrairement à l'instruction que doivent recevoir les enfants.

Depuis plus de cent ans, à Genève, l'Etat, avec l'aide des communes pour les locaux et une participation financière pour les repas et les goûters, assume ces services pour la population. Chacun se plaît à reconnaître le

rôle social et éducatif que remplit le personnel parascolaire, en complémentarité avec la famille, l'école et les autres intervenants extra-scolaires. La situation actuelle nous oblige à revoir les offres et la structure de ce service. Nous devons apprécier les besoins réels et déterminer nos possibilités d'y répondre avec la capacité financière qui nous est octroyée.

Comme chaque année, l'information des parents est distribuée à la rentrée des classes, aussi bien pour les restaurants scolaires, gérés par une association privée, que pour les activités surveillées. Que chacun prenne connaissance de ces documents et s'efforce de transmettre le plus rapidement possible l'inscription et le nombre de jours désirés aux anima-

trices parascolaires de l'école.

Pour le bien des enfants, les parents doivent organiser leurs semaines d'une manière cohérente et harmonieuse en choisissant une répartition quotidienne des activités à la mesure de leurs capacités, sans oublier qu'ils doivent apprendre à devenir autonomes dans leurs choix.

Le personnel parascolaire souhaite une bonne année scolaire à chacun et sera heureux de rencontrer les parents et les autres partenaires concernés par l'aménagement du temps de l'enfant.

Pour le service parascolaire
Philippe AUBERT, inspecteur

Coordination

Vernier-Village

Mme Marie VIVANCOS
Rue du Village 87 - 1214 VERNIER
Tél. 783.06.42 (dès 18h30)

Mme Hélène WEBER- RODRIGUEZ
Ch. de Poussy 4a - 1214 VERNIER
Tél. 341.21.45

Quartier des Avanchets

Centre de loisirs et de rencontres d'Avanchet
Mme Anne COLLIARD
Rue du Grand-Bay 13 - 1220 AVANCHETS
Tél. 796.24.80

Châtelaine-Balexert

Association de parents d'élèves de Balexert
Mme Dominique ANGHINOLFI
Ch. De-Maison neuve 17 - 1219 CHATELAINE
Tél. 796.33.35

Aïre-Libellules-Lignon

Intérim assuré par la: Maison de quartier d'Aïre
Nicolas-Bogueret 12 bis - 1219 AIRE
Tél. 796.92.66

Les Restaurants scolaires de
VERNIER  

Sont ouverts à tous les enfants
Préquantant l'école

Reprise le lundi 24 août 1992  I love you
 I ♥ you

  end 

Bulletins d'inscription disponibles à la Mairie
de Vernier tél: 306.06.06 durant les vacances
scolaires      

Renseignements: tél. 796.56.79
ou 796.41.96



Centres de loisirs

La part prise par la Commission cantonale des centres de loisirs

La Commission cantonale des centres de loisirs et des centres de rencontres est l'instance qui coordonne les activités des trente-deux centres de loisirs, maisons de quartier et jardins Robinson qui lui sont rattachés, dont cinq à Vernier. Elle regroupe des délégués des quatre partenaires concernés par cette institution, à savoir :

- les associations (comités de gestion)
- les animateurs (et autres professionnels)
- le canton et les communes

A part sa responsabilité budgétaire, la Commission veut être le creuset dans lequel sont rassemblés les expériences, les besoins des centres et des quartiers, les recherches et d'où en repartent les suggestions à destination des centres, chacun restant maître de ses programmes dans le cadre de la loi et des règlements cantonaux, ainsi que des options communales. Le changement de l'horaire scolaire fut demandé dès 1986 par le Groupement cantonal genevois des associations de parents d'élèves des écoles primaires et enfantines.

Il fut immédiatement ressenti comme un de ces « besoins nouveaux » interpellant la Commission cantonale et la Fédération des centres de loisirs. Elles lancèrent une enquête auprès de chaque centre en 1989, qui servit de base à un important rapport publié en février 1990. Quatre réunions d'animateurs lui furent consacrées en 1991. Simultanément d'autres instances cantonales se penchaient sur ce problème, sous l'égide du Département de l'instruction publique.

La décision tomba le 17 décembre 1991 : le nouvel horaire sera introduit dès la rentrée 1992.

La Commission cantonale des centres de loisirs réagit rapidement :

- en priant les centres de se préparer à accueillir les enfants dès la fin de l'horaire scolaire quotidien, ainsi que le mercredi
- en leur suggérant :
 - d'étudier le problème entre comités et animateurs
 - de prendre contact avec l'autorité communale
 - de prévoir l'encadrement nécessaire dès 1992.

Je suis heureux de constater que tous les centres (centres de loisirs, maisons de quartier, jardins Robinson) ont pris en charge le problème posé avec conviction et dynamisme. Je salue en particulier les initiatives prises par les autorités de la Commune de Vernier, en concertation avec les cinq centres établis sur son territoire et autres instances concernées. La Commission cantonale et son secrétariat permanent leur apportent tout le soutien qu'ils peuvent, tout en étant conscients des difficultés spécifiques que tout cela pose à Vernier. La bonne volonté que mettent tous les partenaires est une garantie que tout se passera le mieux possible à Vernier, dès le 24 août prochain, dans le domaine périscolaire.

Jacques Lance
Président de la CCCLR

Activités

Avanchets

Centre de loisirs des Avanchets

Tél. 796.24.80

Enfants de 10 à 13 ans

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h00 - Goûter
participation Fr. 1.50 / jour.

Atelier d'improvisation théâtrale
Inscription,
participation Fr. 50.- / trimestre

Dès novembre, après les travaux,
nouveau programme.

Châtelaine-Balexert

Jardin Robinson de Balexert

Tél. 797.00.67

Enfants de 6 ans (1ère primaire)
à 14 ans (fin 7ème du cycle)

Lundi, jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h30

Mardi de 15h30 à 21h00 - avec
repas, inscription Fr. 5.-
Mercredi de 10h00 à 18h00 avec
repas, inscription Fr. 5.-
Samedi de 14h00 à 18h00

Dimanche et jours fériés, perma-
nence animaux de 10h00 à 12h00

Vacances scolaires lundi-vendredi
de 10h30 à 18h30

Aire-Le Lignon

Jardin Robinson du Lignon

Tél. 796.70.66

Enfants de 6 ans (1ère primaire)
à 14 ans (fin 7ème du cycle)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h30

Mercredi de 9h00 à 18h00
Samedi de 10h00 à 18h00

Repas de midi le mercredi et le
samedi, participation Fr. 5.- / j.

Dimanche et jours fériés, perma-
nence animaux de 11h à 12h00

Vacances scolaires lundi-samedi
de 9h00 à 18h00

Centres de loisirs - activités (suite)

Avanchets

L'Eclipse

Tél. 796.14.40

Centre de loisirs pour les jeunes
de 13 à 18 ans.

Mardi, jeudi et vendredi
de 16h30 à 19h30

Mercredi de 14h00 à 22h00

Repas du soir

Samedi de 14h00 à 19h00

Dimanche de 15h00 à 19h00

Aïre-Le Lignon

Maison de quartier

Aïre-Le Lignon

Tél. 796.92.66

Enfants de l'école primaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 15h30 à 18h00 - Goûter
participation Fr. 1.- par jour.

Prise en charge des enfants à
l'école à 15h30.

Garde à la MQAL jusqu'à 18h00.

Sur inscription uniquement

Participation Fr. 20.- / mois

Mercredi, **sur inscription**,

de 8h00 à 18h00, au plus tard

Participation Fr. 10.-/ jour

(petit déjeuner, midi et goûter)

Avec un deuxième enfant Fr. 15.-

Carambole - Le Lignon

Tél. 796.42.67

Centre de loisirs pour les jeunes
de 13 à 18 ans.

Mardi et vendredi
de 17h00 à 23h00

Mercredi, samedi et dimanche
de 14h00 à 19h00

Possibilité de repas

*A Vernier-Village, où il n'y a ni centre de loisirs, ni Jardin Robinson,
un accueil sera prévu entre 15h30 et 18h00, selon des modalités encore à définir.*

Renseignements à la Mairie, Tél. 306.06.06

Ludothèques

Avanchets

Pas de tél., si nécessaire:

Service social de la commune,

Tél. 306.06.20

Prêt:

les lundi et jeudi
de 16h00 à 18h00

Projet: un mercredi sur deux

Animation à la ludo II :

mardi de 16h00 à 18h00

Châtelaine

Tél. 796.06.22

Prêt:

mardi et jeudi
de 16h00 à 18h30

mercredi de 09h30 à 11h30

Animation :

mercredi de 14 à 17h00



Vernier-Village

Solfège

Ecole de Vernier-Place
Salle de couture
Mercredi de 8h30 à 19h00

Ec. Infantine des Ranches
Salle de jeux
Jeudi de 15h45 à 20h00

Piano

Ec. Infantine des Ranches
Salle de jeux
Lundi de 15h45 à 20h00
Mardi de 15h45 à 20h00
Mercredi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 15h45 à 20h00

Avanchets

Solfège

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle de rythmique primaire
Mardi de 12h00 à 13h30 et
de 16h00 à 20h00

Mercredi de 8h00 à 13h00

Piano

Ecole Avanchet-Salève
Sous-sol
Lundi de 14h00 à 20h00
Mardi de 15h00 à 21h00
Mercredi de 8h00 à 22h00

Initiation

Initiation

Ec. Primaire des Ranches
Salle de rythmique
Jeudi de 15h45 à 20h00

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle vidéo
Jeudi de 15h45 à 20h00

Guitare

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle vidéo
Lundi de 15h45 à 20h00
Mercredi de 14h00 à 21h00

Flûte à bec

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle vidéo
Mercredi de 8h00 à 12h30
Vendredi de 15h45 à 20h00

Aïre/Libellules

Solfège

Ecole des Libellules
Salle no 3
Mercredi de 15h00 à 20h00
Jeudi de 15h45 à 20h00

Piano

Ecole des Libellules
Salle no 3
Lundi de 15h45 à 20h00

Salle de rythmique
Mardi de 15h45 à 20h00

Initiation

Ecole des Libellules
Salle no 2
Mardi de 15h45 à 20h00

Guitare

Ecole des Libellules
Salle no 3
Mardi de 15h45 à 20h00

Clarinette

Ecole des Libellules
Salle no 3
Vendredi de 15h45 à 20h00

Violoncelle

Ecole du Lignon II
Montée A - classe A1
Mercredi de 8h00 à 21h00

Flûte

Ecole du Lignon III
Salle de rythmique 1
Mercredi de 8h00 à 20h00

Lignon

Solfège

Ecole du Lignon II
Montée A - classe A1
Lundi de 12h00 à 13h30
Lundi de 15h45 à 21h00

Piano

Ecole du Lignon I
Montée J - Classe J3
Mardi de 15h30 à 20h00
Mercredi de 8h00 à 21h00
Jeudi de 15h30 à 21h00
Vendredi de 15h30 à 20h00

Ecole du Lignon II
Montée A - Classe A2
Mercredi de 8h00 à 12h00

Initiation

Ecole du Lignon III
Salle spéciale rythmique
Mercredi de 8h00 à 12h00

Guitare

Ecole du Lignon III
Salle spéciale rythmique
Mardi de 16h00 à 20h00
Mercredi de 13h00 à 21h00
Vendredi de 16h00 à 20h00

Ecole du Lignon II
Montée A - classe A2

Mardi de 15h45 à 21h00
Jeudi 15h45 à 21h00

Violon

Salle des fêtes du Lignon
Salle no 22
Mercredi de 15h00 à 20h00
Jeudi de 15h00 à 20h00

Flûte à bec

Ecole du Lignon II
Montée A - classe A2
Lundi de 15h45 à 20h00
Mardi de 11h30 à 13h30

Ecole de Lignon III
Salle spéciale rythmique
Lundi de 15h45 à 20h00

341.18.91

LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE QUI
RÉPONDRA À TOUS VOS BESOINS
INFORMATIQUES 24 H SUR 24 H
ET 7 JOURS SUR 7

NOUS SOMMES REVENDEURS OFFICIELS

- Rubans **ARMOR**
- Fournitures **IBM**
- Fournitures **H.P.**
- Imprimantes **BROTHER-OKI**
- Mobiliers **KARDEX**
- Chaises **Dauphin**

NOUS SOMMES EN MESURE DE VOUS LIVRER
TOUS LES CONSOMMABLES POUR
L'INFORMATIQUE DANS LA JOURNÉE
(Rubans informatiques et bureautiques,
filtres disquettes, etc.)

MEDIAPLUS Accessoires et matériel
informatique

DI FABRIZIO Nicola SA

Transports - Terrassements

Chemin des Vidollets 69
1214 VERNIER

Natel: 077 24 56 35
Tél. 318 50 50 - bip 589
Tél. bureau: 341 39 10



ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Concessionnaire des Services Industriels (SIG)
et de l'Entreprise des Télécommunications (PTT)

98, route de Vernier Tél. (022) 797 22 20
1219 Châtelaine Fax (022) 797 33 32



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 2 A, ch. du Sorbier
46, r. Virginio-Malnati 1214 Vernier
1217 MEYRIN Tél. 341 08 43

Natel: 077 25 73 10

GARAGE JACQUES VILLASCHI

AGENCE PEUGEOT
Réparation toutes marques

20, route de Peney
1214 VERNIER
Téléphone 341 09 00

EDOUARD BRIQUE & CIE FABRIQUE DE FENÊTRES

5, CHEMIN BARDE
TÉL. 796 61 55 FAX 797 19 31

1219 AÏRE/GENÈVE

TESTINA



Tout mandat immobilier

Testina Services SA

Avenue du Lignon 40
1219 Genève
Tél. (022) 796 87 44

★ 1961 - 1991 ★

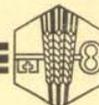
30 ans à votre service

WALTER MULLER

PEINTURE et PAPIERS PEINTS

Chemin des Coquelicots 9
1214 Vernier-Genève
Tél. 341 07 76

**Banque Raiffeisen
de Vernier/Grand-Saconnex**



VERNIER
Rue du Village 38
1214 VERNIER
Tél. 341 33 55
Fax 341 01 83

Horaires:
lundi - Vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi 8h30 - 11h

GRAND-SACONNEX
Chemin Sarrasin 24A
1218 GRAND-SACONNEX
Tél. 791 08 09
Fax 791 04 57

Horaires:
lundi - vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h
Samedi fermé

**LA BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS**

ET. **FERRALLU** SA.

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

47, chemin de l'étang - 1219 Châtelaine
Tél. 022/796 61 22 - Fax 022/796 44 82

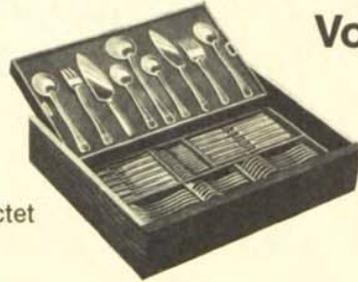
portes fenêtres
vitrages et
vérandas aluminium
portes et vitrages
en acier
serrurerie générale



vaudaux

Manufacture de gainerie

**Votre argenterie
bien soignée
dans
votre tiroir
bien gainé**



Devis sans engagement

J. & G. Vaudaux, succ. 9, av. Louis-Pictet
1214 Vernier - Tél. 341 25 50

l'hypermarché frais + meilleur marché!



**HORAIRE
D'OUVERTURE**
LU-VE 9-19h
SA 8-17h
Sans
interruption

plus de 60'000 articles Alimentaire et Non-Alimentaire



JUMBO Hypermarché Vernier

P Blandonnet
A côté de l'aéroport

Eurocard UBS
La Carte.



Adressez-vous à votre UBS
pour bénéficier d'un conseil
personnalisé concernant
l'Eurocard UBS et ses multiples
atouts. Nous vous renseignons
volontiers.

Réussir ensemble.

Succursale de Vernier: Rue du Village 28 - Tél. 341 15 40
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30





ECHANGES

Dans le cadre des manifestations du 700e anniversaire de la Confédération, des échanges (visites, activités culturelles) ont eu lieu entre les cantons de Genève et de Bâle-campagne.

Vernier avait invité une délégation des autorités de la commune de BINNINGEN à l'occasion de la Vogue 1991. Etait également du voyage la Metallharmonie (45 musiciens).

Au cours du week-end des 9 et 10 mai 1992, une délégation verniolane a pu profiter de l'hospitalité bâloise. L'accueil a été chaleureux et complet, et pourtant, la campagne électorale battait son plein et les élus locaux auraient pu trouver de bonnes raisons pour se faire excuser! Les échanges furent nombreux, intéressants et cordiaux.

De plus, un programme de visites équilibré, organisé à la perfection, a permis aux membres de notre délégation de se faire une bonne idée des lieux et de l'infrastructure communale, de même que des environs.

A l'occasion d'un banquet, l'idée a été émise de favoriser les contacts



entre habitants et institutions des communes, par exemple au niveau de la jeunesse (échanges linguistiques et pré-professionnels), du sport, des aînés, de la culture.

A ce sujet, des échanges ont déjà eu lieu, la fanfare de Binningen est venue se produire

à la Vogue de Vernier et le choeur de la paroisse catholique du Lignon a pris le chemin de Binningen. Enfin, prochainement, le choeur de Binningen se produira à la paroisse catholique de l'Epiphanie du Lignon.

POUR MIEUX SITUER BINNINGEN

Au cours des deux siècles passés, cette cité d'habitation, située à l'entrée de la vallée du Birsig, a connu un essor prodigieux. En 1775, le village paysan ne comptait que 325 âmes. Aujourd'hui, par contre, environ 15'000 personnes vivent à Binningen. Bien que quelques fermes cossues existent encore sur le territoire, la commune est surtout caractérisée par des quartiers résidentiels tranquilles et des ensembles immobiliers modernes où se trouvent des groupes scolaires et d'importants équipements sportifs.

Le maire et les 6 «conseillers administratifs» sont élus pour un mandat de quatre ans. Le «conseil municipal» compte 40 membres, mais il existe d'autres instances élues, par exemple dans les domaines social ou scolaire.

Cinq écoles primaires accueillent les enfants de la 1ère à 5ème année

Superficie	446,35 ha
Point culminant	355 m.
Point le plus bas	274 m..



La petite église de St-Margarethen, perchée sur sa colline, domine Bâle et toute la région, le manoir de Holee et le château féodal donnent un cachet particulier et charmant à la localité.

Depuis toujours, cette commune aux portes de Bâle a su garder son indépendance malgré tous les attraits de sa grande voisine.



Extraits de la brochure «BINNINGEN, Gemeinde Europas» et du plan commenté «Binningen (SBS)»

Conseil municipal

Séance du mardi 23 juin 1992

Dernière séance avant les vacances estivales, présidée par M. Paul FAHNDRICH, au cours de laquelle le législatif verniolan a pris la délibération suivante :

- ouverture au Conseil administratif d'un crédit de Fr. 100'000.- pour remettre en état des appartements et leurs installations et les dépendances de la « Ferme Bourquin » à Châtelaine, propriété de la Commune.

A l'ordre du jour également, le rapport de la Commission ad hoc des transports publics concernant la pétition de l'Association des parents d'élèves de l'école d'Aïre au sujet d'un service de bus entre l'école et le bas de la presqu'île, concluant au détournement du bus TPV quatre fois par jour, dès la rentrée scolaire, pour faire le crochet devant l'école d'Aïre, au chemin du Grand-Champ.

Au cours de cette séance, M. BUNTSCHU, au nom du groupe du Parti du Travail, a présenté la motion suivante :

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à procéder au déplacement du local de vote de Vernier III, actuellement à l'école d'Aïre, dans l'un ou l'autre des édifices communaux de la Cité du Lignon.

Exposé des motifs :

- La lutte contre l'abstentionnisme, dont la nécessité est généralement admise par tous les milieux politiques, doit inciter l'autorité municipale à situer les locaux de vote de manière à faciliter l'exercice des droits démocratiques.

- Il est notoire que l'actuel local de vote de Vernier III ne répond pas à cette exigence: voie d'accès où la circulation est difficile, possibilités de stationnement limitées, cheminements piétons malaisés.

- Ces inconvénients n'existent pas au coeur de la cité du Lignon dont le centre commercial et son parking sont faciles d'accès et fréquentés par l'ensemble de la population concernée.

- Il y aurait également un intérêt évident à situer l'activité civique en un lieu où la vie associative (culturelle, sportive, religieuse) tend à créer un pôle d'animation qui mériterait de se développer.

Motion renvoyée au Conseil administratif.

Prochaines séances du Conseil municipal

15 septembre 1992
6 octobre 1992
10 novembre 1992
15 décembre 1992

Service social

Anniversaires

Deux personnes ont fêté leurs 90 ans durant le mois de juillet; elles ont reçu une terrine de fleurs de la part de la commune :

- Madame Emma HOFER
née le 3 juillet
Av. de Crozet 22
- Madame Lucile DETRAZ
née le 15 juillet
Rue Oscar-Bider 3

Invitation aux Aînés

Samedi 19 septembre dès 15h00
Restaurant scolaire du Lignon

"Tarte aux pruneaux"

Animation :

Avenir accordéoniste de Châtelaine
CAMILLE la joueuse d'orgue dans son répertoire de chansons

Inscription : jusqu'au 19 septembre
Clubs de quartier ou Mairie

Le vert

En mars 1992, un colloque a été organisé par le Département des travaux publics relatif à l'emploi des scories d'incinération dans le génie civil.

Depuis 1979, 276.000 tonnes de scories ont déjà été utilisées, notamment dans le cadre de la construction de l'autoroute de contournement de Genève RN1a, en tenant compte des préoccupations des milieux de la protection de l'environnement, soit :

- dans les emplacements hors des zones de protection des eaux ou encore lorsque des couches imperméables séparent les constructions des nappes souterraines,

- en ceinturant les emplacements d'un réseau de canalisation dirigeant les eaux vers une station d'épuration,

- en recouvrant lesdits emplacements à l'aide d'un revêtement bitumineux évitant une infiltration des eaux pluviales.

(Bulletin IED/DTP - No 8 - juin 1992)



Savoir... Participer

Si chacun connaît tout ce qui concerne les équipes «stars» du football helvétique, pour les équipes plus modestes, les résultats restent souvent dans l'ombre.

Ainsi savez-vous que participent, dans les différentes ligues du championnat genevois

- 9 équipes du Vernier F.C.
- 9 équipes du F.C. City
- 7 équipes du F.C. Aïre-Le Lignon et que, à fin juin, l'équipe du VERNIER FC évoluant en 3ème ligue, groupe 1, a terminé au 1er rang avec 39 points pour 22 rencontres et est ainsi promue en deuxième ligue.

En seniors, 2e degré, groupe 1, termine en tête, avec 37 points en 21 matches, le FC AIRE-LE LIGNON.

En juniors C, 1er degré, groupe 2, c'est l'équipe du FC CITY qui a remporté le titre avec 35 points pour 18 rencontres



Avis communaux

Circulation

Le Département de justice et police de Genève a pris divers arrêtés concernant la circulation sur le territoire de notre commune :

Piste cyclable Cointrin-Avanchets

Des signaux «Piste cyclable» sont placés à l'accès de la piste bidirectionnelle aménagée entre le chemin du Ruisseau et l'avenue De-Baptista.

Des signaux «Cédez le passage» sont placés aux débouchés de ladite piste sur l'avenue De-Baptista, le chemin du Ruisseau et le chemin de l'Étang.

Des signaux «Interdiction d'obliquer à droite» et «d'obliquer à gauche» sont placés aux débouchés de cette piste sur l'avenue De-Baptista.

Chemin de l'Ecu à Châtelaine

L'accès au chemin de l'Ecu par la route de Vernier est interdit à tous véhicules, un signal «Accès interdit» indiquant cette prescription.

L'arrêté du 31 mai 1974, chiffre 1, décrétant le chemin de l'Ecu à sens unique entre le chemin Du-Villard et la route de Vernier est abrogé.

Limitation générale de vitesse à Vernier-Village

La vitesse maximale autorisée des véhicules est limitée à 30 km/h, dans la zone du village de Vernier, délimitée par les routes de Vernier, de Peney et du Canada, ainsi que par les chemins de Sales, des Vidollets et de la Greube.

Des signaux adéquats indiqueront cette prescription.



Modification d'horaire

Attention !

Dès la rentrée scolaire 1992-1993, du 24 août, certaines courses seront décalées de quelques minutes pour s'adapter aux nouveaux horaires scolaires.

Nous vous rappelons que le jour de **congé** hebdomadaire est dorénavant le **mercredi** en lieu et place du jeudi.

Pour desservir la zone industrielle du Lignon, les bus emprunteront désormais le chemin du Château-Bloch et le chemin Barde avant de rejoindre la cité du Lignon. Les bus ne passeront plus par le chemin Isaac-Anken, mais des arrêts seront installés à chaque extrémité; l'un sur la route du Bois-des-Frères, arrêt «Grand-Champ»

en commun avec la ligne 7-27 et l'autre au chemin du Château-Bloch, arrêt «SIG Lignon» qui sera créé. A noter également la création d'un arrêt à l'extrémité du chemin Barde, côté route du Bois-des-Frères. Sur cette route un passage à piétons sera tracé pour rejoindre les immeubles du Lignon.

Bibliothèques municipales

Horaire dès le 21 septembre

Avanchets

Lundi de 16h00 à 20h00
Mercredi de 15h00 à 18h00
Vendredi de 15h00 à 18h00

Châtelaine

Lundi de 15h00 à 18h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 16h00 à 20h00

Vernier

Mardi de 16h00 à 20h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 15h00 à 18h00

Vieux frigos et congélateurs

Nous vous rappelons que la récupération des frigos et congélateurs est soumise à une taxe fédérale de Fr. 67.-, sous forme d'une :

Vignette de recyclage pour appareils frigorifiques ménagers
à coller sur l'appareil à éliminer.

Un frigo ou un congélateur se compose en effet de toutes sortes de matériaux récupérables : acier, fonte, aluminium, cuivre et verre; mais aussi d'éléments plastiques. Le liquide de refroidissement, le compresseur et l'isolation contiennent divers substances dangereuses telles que l'ammoniac (contenant du chromate), des CFC et de l'huile.

Si nous voulons ménager l'environnement, tous ces produits ne doivent pas être mélangés aux déchets courants, mais recyclés.

En achetant cette **vignette de recyclage**, votre fournisseur reprendra votre ancien appareil lors de la livraison du nouveau !

Tout acheteur d'un frigo ou d'un congélateur "départ magasin" doit se procurer la vignette auprès du fournisseur ou d'un récupérateur. Les vignettes sont également en vente à la Mairie ou au centre de voirie de Vernier.

Ainsi, pour la modique somme de Fr. 67.-, la vignette collée sur l'ancien appareil vous assurera que les produits toxiques sont éliminés correctement et que les matières premières serviront à la fabrication de nouveaux produits.

L'effort de tous est exigé et l'environnement vous en remercie.

Les Autorités communales remercient sincèrement la population de sa collaboration.

Pour tous renseignements complémentaires :

N'hésitez pas à contacter le Service de la voirie de Vernier, tél. 306.07.67.

AGENDA

Des dates à retenir

Maison Chauvet-Lullin

Rue du Village 57 à Vernier

Du jeudi 17 au samedi 19 septembre de 10h00 à 20h00

En collaboration avec le Consulat du Japon à Genève

Exposition

"Ikebana"

art floral japonais

"Origami"

art japonais du papier plié

Vernissage :

Mercredi 16 septembre à 18h00

Du jeudi 1er au vendredi 23

octobre

de 14h00 à 18h00

Exposition

«Colectivo Cinco»

peintures et sculptures

sud-américaines

A la MACAV

Maison d'artisanat communal amateur de Vernier

Rue du Village 48

du 7 septembre au 3 octobre de 9h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h30

fermé dimanche et lundi matin

Marc BOIXADER

Peintures

Denise VENTURI

Colifichets et objets en perles

Spectacle pour jeune public

Salle communale de Châtelaine

Av. de Châtelaine 84

Mardi 29 septembre à 17h00

Le clown TRAC présente :

«La fête sur les épaules»

17ème Fête des Avanchets

Sur le terrain de sports, derrière l'école d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay

les 19 et 20 septembre 1992

Organisée par l'Association des Habitants des Avanchets (A.H.A.)

Au programme:

variétés, danses, musique, démonstrations, bal.

Avec la participation de :

L'association des réfugiés ruandais en Suisse

Gina Danse, de Veyrier

Kap'Danse et Star Club de Genève Texas Stars

Les «Robins», club de tir à l'arc

L'Union Vélocipédiste de Genève Canal 29, télévision locale.

Et surtout la participation de tous ceux et celles qui voudront bien se joindre à nous pour faire une réussite de cette manifestation

Buvette et petite restauration, plats typiques du Ruanda.

Le prix d'entrée est unique : sourire, bonne humeur, désir de s'amuser et esprit de communauté.

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE
BUREAU COMPTABLE & FISCAL

Toutes les opérations fiduciaires
Tenue et clôture de comptabilités
ou assistance
Budgets et comptabilités analytiques
Traitement des salaires
Service fiscal:
déclaration, recours, correspondance
**RÉVISION, ORGANISATION,
CONSEIL EN INFORMATIQUE, EXPERTISE**
7, chemin de l'Alouette
Case postale 32 - 1219 Aire / GE
Téléphone (022) 796 35 74

Robert Bacchetta

gypserie
peinture
papiers peints

36, ch. des Platières
1219 Le Lignon
Tél. 796 27 59



COGERIM

**GERANCE
IMMOBILIERE
PLANS FINANCIERS
CONSEILS
ENTRETIEN
IMMEUBLES
& PARCS**
GENÈVE

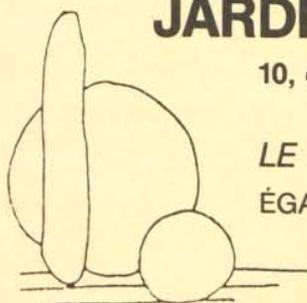
RUE GRANGE-LÉVRIER 21
1220 AVANCHET-PARC
Tél. 022/796 28 50

La vie a besoin de jardiniers, vous aussi!

JARDINS DU MANDEMENT

10, chemin Sales - 1214 VERNIER

LE JARDINIER À CÔTÉ DE CHEZ VOUS
ÉGALEMENT ENTRETIEN DE TOMBES



BUTTY & CIE Téléphone 341 38 41

entreprise
DROUX

Nettoyage et revision de citernes à mazout
DéTECTEURS de fuites à vacuum VAPROTEC
Bassins de rétention système VATAG
Réfection de citernes en polyester

Ch. de la Tourelle 12
Case postale 237, 1211 GENÈVE 19
Tél. (022) 788 21 43
Fax (022) 788 21 47
Natel 077/21 69 53

**Vincent
PELLERITI**



MENUISERIE - AGENCEMENT
ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaïne
Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25

**INTERESSÉ PAR LA
NATATION?**

Cours organisé par le C.S.P.
pour adultes dès 60 ans,
piscine des Ranches, Vernier
Village. Dès le 4 septembre.
Très bonne ambiance, existe
depuis 20 ans. Renseignements
auprès des monitrices:

Isabelle Etter, tél. 796 92 31
Caroline Gomez, tél. 796 45 83

ENTREPRISE EN INSTALLATION
CHAUFFAGES CENTRAUX

Ernest AHAMMER

MAÎTRISE FÉDÉRALE EN CHAUFFAGE

BUREAU:
91, avenue de Châtelaïne
1219 Châtelaïne
Tél. 796 74 74

ATELIER:
115, route de Vernier
1219 Châtelaïne
Tél. 796 84 81

A. DEWARRAT & G. CATTANEO S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES
FERBLANTERIE
CUISINE MOBALPA
CHAUFFAGE GAZ

Rue du Village 54 - 1214 Vernier - Téléphone 341 37 30 - Fax 341 02 74

**ATELIER - DANSE
VERNIER**

Direction: CATHERINE LE SAINT

Cours: Classique (dès 5 ans)
Modern' jazz (dès 10 ans)
Contemporain
Mise en forme: Adultes

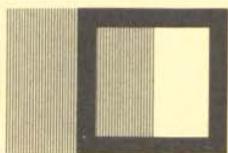
COURS dès 16 h. pour les ENFANTS
(Salle de rythmique,
Ecoles des Ranches près piscine)

Tél. 341 02 61 - 341 13 23

A Vernier,
rue du Village 1

l'agence de la Banque hypothécaire
du canton de Genève, votre banque cantonale,
est ouverte également le samedi matin.
Monsieur Christian Corbaz,
chef de notre agence et ses collaborateurs
seront heureux de vous accueillir.

BCC 



48, route du Bois-des-Frères
1219 Aïre (Genève)
Téléphone (022) 796 61 11

Succursale de Lausanne:

56, avenue de Tivoli
1007 Lausanne
Téléphone (021) 25 92 11

mangola+cie

fondée en 1890

**FABRIQUE DE FENÊTRES ISOLANTES
en bois-métal et PVC**

Spécialistes en rénovation

GB&M Honda. Honda aussi.

GB&M

Votre centre Honda à Genève.

Exposition - Vente - Occasions - Atelier - Carrosserie.

GARAGE BINGGELI & MÜHLEBACH SA

34, route du Nant-d'Avril, 1214 Vernier Tél. 022 785 22 00.

Institut Jacques-Dalcroze

Responsable : Madame PAPON - Tél. 736.82.50 - Rue de la Terrassière 44, 1207 GENEVE

Avanchets

Rythmique-Solfège

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle de rythmique primaire
Lundi de 16h00 à 19h30
Jeudi de 16h00 à 19h30

Ecole d'Avanchet-Salève
Salle de jeux
Mardi de 16h00 à 18h00

Aïre

Piano

Ecole d'Aïre
Salle no 3
Mercredi de 8h00 à 19h00

Le Lignon

Rythmique-Solfège

Ecole du Lignon III
Salle de rythmique no 1
Lundi de 16h00 à 19h00
Mardi de 16h00 à 19h00
Jeudi de 16h00 à 19h00

L'Avenir Accordioniste de Châteline

Responsable : Monsieur Jean-Claude DEMIERRE - Tél. 798.14.39 - Voie de Gex 27, 1218 Grand-Saconnex

Vernier-Village

Ecole de Vernier-Place
Local des sauveteurs
Mardi de 16h00 à 20h00

Châteline

Ecole de Châteline
Salle de rythmique et
local de musique
Lundi de 16h00 à 22h00
Mardi de 16h00 à 22h00
Mercredi de 8h00 à 14h00
Jeudi de 16h00 à 22h00
Vendredi de 16h00 à 21h00

Avanchets

Ecole Avanchet-Salève
Salle des agrès
Mercredi de 9h00 à 15h00



Salle de travaux manuels
Lundi de 18h00 à 22h00
Mardi de 18h00 à 22h00
Jeudi de 18h00 à 22h00

Local ex-imprimerie et
classe du rez
Mardi de 16h00 à 21h00
Mercredi de 16h00 à 21h00

Autres cours de musique

Madame Nicole LAGROUNI-SACCHI - Tél. 797.06.58 - Rue des Pâquis 20, 1201 Genève

Aïre

Musique, mouvement, solfège

Enfants de 3 à 10 ans
Ecole enfantine d'Aïre
Salle de jeux
Lundi de 16h00 à 18h30
Mercredi de 9h00 à 12h00



Danse

Vernier-Village

Atelier de danse - Tél 341.02.61
Catherine LE SAINT
Case postale 405
1214 Vernier

Classique, jazz, contemporain
Enfants dès 5 ans
Ecole primaire des Ranches
Salle de rythmique
Lundi de 16h00 à 20h30
Mardi de 16h00 à 20h00
Mercredi de 9h30 à 14h30
Vendredi de 18h00 à 20h00

Ecole de danse - Tél. 782.60.68
Claude BOUCHERIN
Ch. de la Prulay 2 bis
1217 Meyrin
Initiation à la danse et danse classique
Enfants de 5 à 7 ans
Ecole enfantine des Ranches
Mercredi de 16h00 à 20h00

Le Lignon

Ecole de danse BALLROOM
Monique et Dominique CURY
Tél. 342.21.21
Ch. de la Gravière 4, 1227 Genève

Danses de couple, valse, discofox, cha-cha, samba, rock, salsa, etc.
Ecole du Lignon III
Salle de rythmique 2
Lundi :
de 16h00 à 17h00 - 6 à 10 ans
de 17h00 à 18h00 - 10 à 17 ans

SPORTS

Attention, certains présidents ne nous ayant pas confirmé leur programme, pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au responsable de la société.

Club Athlétique de Vernier

M. François BONNAMOUR
Tél. 782.92.27
Case postale, 1214 Vernier

Ecole de Vernier-Place
Salle de gymnastique

Athlétisme

Lundi de 17h00 à 20h00 (base)
Vendredi de 17h00 à 20h00

Gymnastique générale

Ecole des Ranches
Salle de gymnastique
Jeudi de 16h30 à 18h00
Vendredi de 16h30 à 19h00

Handball Club Vernier

M. Michel BAYS - Tél. 369.27.27
Case postale 110, 1219 Aire

Handball

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle de gymnastique
Mercredi de 16h00 à 18h00

Centre sportif du Lignon
Mercredi de 16h00 à 22h00

Etoile sportive féminine Vernier

Mme TERRY - Tél. 341.30.62
1214 Vernier

Ecole des Ranches
Salle de gymnastique

Gymnastique

Enfantines - pupillettes
Mardi de 16h00 à 20h00

Club Hygiénique de Châtelaine

M. Marcel NIQUILLE
Tél. 797.07.44
Av. du Pailly 15, 1219 Châtelaine

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle de gymnastique
Jeunes gyms et actifs
Mercredi de 18h00 à 20h00
Jeudi de 16h00 à 20h00

M. Andrew CORNFORD
Tél. 344.97.55

Ecole d'Avanchet-Jura
Salle d'escrime
Escrime
Lundi de 16h00 à 22h00
Mercredi de 16h00 à 22h00
Jeudi de 15h00 à 20h00
Vendredi de 16h00 à 22h00

M. Marcel NIQUILLE
Tél. 797.07.44
Av. du Pailly 15, 1219 Châtelaine

Ecole de Balxert
Salle de gymnastique
Lundi de 16h00 à 17h00

Sports (suite 1)

Etoile sportive Lignon-Vernier

M. Denis MAIER - Tél. 735.44.52 - Case postale 585, 1214 Vernier

Ecole de basket

Filles et garçons de 7 à 11 ans

Ecole des Ranches

Salle de gymnastique

Jeudi de 17h00 à 18h00

Centre sportif du Lignon

Jeudi de 14h00 à 16h00

Ecole d'Avanchet-Jura

Salle de gymnastique

Jeudi de 14h00 à 16h00

FSG Aïre-Le Lignon

Mme Gisèle DUCREST - Tél. 782.94.74

Case postale 26, 1219 Le Lignon

Ecole d'Aïre - Salle de gymnastique

Mardi de 18h00 à 20h00

Vendredi de 16h45 à 18h00

de 18h00 à 20h00

Volley junior mixte

GRS filles

Volley junior mixte

Centre sportif du Lignon

Salle de gymnastique I

Lundi de 17h00 à 18h30

de 18h30 à 20h30

Mardi de 16h30 à 17h30

de 17h30 à 20h00

Jeudi de 16h30 à 17h30

Vendredi de 17h00 à 18h30

de 18h30 à 20h00

Gym garçons

Agrès filles

Enfantines mixte

Pupillettes

Gym parents-enfants

Agrès filles

Pupillettes



Salle de gymnastique II

Lundi de 16h30 à 19h30

Mardi de 18h30 à 20h30

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

de 18h30 à 20h00

Artistiques filles

Agrès filles

Artistiques filles

Artistiques filles

Artistiques filles

Agrès filles

Hound Dogs Baseball Club

M. Jean-Pierre BUENO

Tél. 785.03.73

Via Monnet 6 - 1214 Vernier

Salle des fêtes du Lignon

Baseball

Mercredi de 14h00 à 18h00

FSG Châtelaine

Mme Patricia MORET

Tél. 796.72.37

Ch. du Petit-Bois 4

1219 Châtelaine

Ecole de Châtelaine

Salle de gymnastique

Gymnastique

Garçons et filles nés en 84-85 et 86

Mardi de 16h15 à 17h15

Amicale du Budo Rousseau

M. Jean-Michel DAVID

Tél. 782.04.25

Rue des Bugnons 24, 1217 Meyrin

Ecole de Châtelaine

Salle de gymnastique

Aïkido, judo, self-défense, karaté

Lundi de 17h30 à 22h00

Mardi de 17h30 à 21h00

Mercredi de 17h30 à 22h00

Jeudi de 17h30 à 19h30

Vendredi de 17h30 à 22h00

Ecole de Shaolin Kung-Fu

La Mante Verte

M. Antonio APICELLA

Tél. 796.93.49

Av. du Lignon 54 - 1219 Le Lignon

Ecole du Lignon III

Salle de rythmique 1

Arts martiaux

Lundi, mardi et jeudi

de 19h00 à 21h00

Sports (suite 2)

FSG Avanchets

M. Jean-Louis MOREILLON - Tél. 796.63.61 - Rue Oscar-Bider 5, 1220 Avanchets

Ecole de Balexert
Salle de gymnastique
Mercredi de 17h00 à 20h00

Pupillettes agrès

Ecole Avanchet-Jura
Salle de gymnastique
Mardi de 17h30 à 19h00
Mardi de 17h30 à 19h00
Vendredi de 17h30 à 19h00

Jeunes gymnastes
Jeunes gymnastes,
agrès

Ecole d'Avanchet-Salève
Salle d'agrès et de jeux
Lundi de 17h45 à 19h15
de 17h45 à 19h15
Mercredi de 18h00 à 20h00
Jeudi de 18h00 à 20h30
de 16h00 à 17h15
de 18h00 à 19h30

Pupillettes GR
agrès
GR
agrès
Enfantines
Pupillettes

Ecole de tennis

Tennis d'Aïre

Ch. des Lézards
Enfants de 8 à 16 ans
Du 2 septembre au 21 octobre
Prix Fr. 80.- pour la période
Leçon de 55 min
Mercredi de 8h45 à 12h45 et
de 13h15 à 16h15
Inscription et paiement dès le 7.08
auprès des hôtes du tennis.

Tennis club Vernier

Via Monnet
Enfants de 8 à 15 ans
Du 30 septembre au 10 juin
Prix Fr. 250.- pour les membres
Fr. 300.- pour non-membres
Renseignements tél. 341.25.15 de
10h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00

Cours de natation

Enfants dès 5 ans
Période du 21.09 au 04.12
Prix Fr. 70.- pour 10 leçons
Inscription :
- pour les élèves ayant participé au
dernier cours, dès le 31 août
- **pour les nouveaux,**
du 7 au 11 septembre
Piscine du Lignon, du lundi au
vendredi de 8h00 à 11h00

Bassin des Ranches à Vernier

Lundi de 16h00 à 18h00
Jeudi de 16h00 à 18h00

Bassin d'Avanchet-Jura

Mardi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 8h30 à 12h10 et
de 13h50 à 15h50
Vendredi de 16h00 à 18h00

Ecole de Football

FC Vernier

Enfants dès 6 ans
Dès le mercredi 26 août
Renseignements :
M. Wacker - tél. 782.18.16 (le soir)
Stade - tél. 341.30.64 (mardi dès
19h00)
Section juniors de 8 à 19 ans

FC Aïre

Ch. des Fossés 8 - 1219 Aïre
Enfants dès 6 ans
Dès le mercredi 16 septembre
Renseignements :
Tél. 320.88.11 int. 2305 de 7h00 à
16h00, ou
tél. 796.59.38 mercredi dès 13h30
Inscription au stade,
le 16 septembre dès 13h30
Section juniors de 8 à 19 ans



L'école de football
du FC Aïre

Paroisses

Vernier-Village

Paroisse catholique
Tél. 341.36.45
Ch. de Poussy 33
1214 Vernier

Catéchisme

Lundi, mardi, jeudi et
vendredi
de 15h35 à 17h00

Paroisse protestante

Tél. 341.04.42
Ch. de Sales 3
1214 Vernier

Avanchets

Centre oecuménique
Tél. 796.85.52
Rue du Grand-Bay 17
1220 Avanchets

Enseignement biblique

Enfants de 1P à 6P:
tous les jours dès 16h00
responsable:
Mme Claire-Lise QUADIR
Tél. 796.94.64

Enfants du cycle:
responsable:
Pasteur BIRCHMEIER
Tél. 796.25.67

D'autres informations
seront à disposition début
septembre.

Châtelaine

**Paroisse catholique de
St-Pie X**
Tél. 796.99.54
Ch. du Coin-de-Terre 2
1219 Châtelaine

Catéchisme

Nombreuses possibilités,
s'adresser à la cure

Paroisse catholique de Ste-Marie-du-Peuple

Tél. 796.64.64
Av. Henri-Golay 5
1203 Genève

Paroisse protestante

Tél. 796.54.46 - 796.69.42
Av. de Châtelaine 86
1219 Châtelaine

Enseignement biblique

aux enfants de 4 à 12 ans
Mardi de 16h00 à 18h00

Lignon

**Paroisse catholique de
l'Epiphanie**
Tél. 796.47.44
Pl. du Lignon 32
1219 Le Lignon

Catéchisme

De 15h50 à 17h00
Lundi : 6 P
Mardi : 4 P
Jeudi : 5 P
Vendredi : 3 P
Elèves du CO :
Informations à la rentrée

Paroisse protestante

Tél. 796.72.11
Pl. du Lignon 34
1219 Le Lignon

Enseignement biblique

Début: fin septembre,
Enfants de 7 à 9 ans
resp. Mme KAECH
Tél. 794.72.53
Enfants de 11 à 18 ans,
resp. Pasteur LENOIR
Tél. 796.72.11

Eclaireurs

Vernier

Troupe François-Naville

Chalet situé dans le parc Chauvet-Lullin

M. Pierre TULLER - Tél. 753.13.73
Ch. Pernettes 12, 1242 Satigny

Aïre-Le Lignon

Groupe Scout Aïre-Le Lignon

Ecole d'Aïre, locaux 1 et 2

M. Laurent WICHT - Tél. 344.97.33
Case postale 3, 1219 Aïre

Activités :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 18h00 à 22h00
Mercredi de 9h00 à 22h00
Samedi de 13h00 à 18h00





L'INTEGRAL AU SERVICE DES COMMUNES

Intégral, tel est l'adjectif. Tel est notre concept de construction essentiel. Il nous permet de mieux répondre aux problèmes de construction de votre commune, en optimisant projets et budgets.



ZSCHOKKE

L'entreprise de construction intégrale
rue de Montchoisy 40 - 1211 Genève 6 - Tél.: 736 08 40

**Nous travaillons
pour la qualité de la vie.**

Composition et mise en pages: MAIRIE DE VERNIER